

Corps de Sapeurs-Pompiers  
de BESANCON

Incendie du Théâtre Municipal de BESANCON

le Mardi 29 Avril 1958

COMPTE-RENDU de sinistre établi par le Capitaine MERIAU, chef de corps

Le Théâtre municipal de BESANCON, construit en 1784 par Nicolas LEDOUX, architecte du Roi, avait été remanié vers 1860. Il était classé : : monument historique.

Aucune modification importante n'avait été effectuée depuis cette date, sauf depuis trois ans, des escaliers incombustibles pour le dégagement des galeries et la réfection presque totale des installations électriques.

Il était classé comme établissement de 2<sup>e</sup> Catégorie ( 1160 places). Scène du type A : deux dessous, deux cintres, un gril.

Le bloc-scène n'était pas isolé du bloc-salle, ni des autres parties de l'établissement. Il existait un rideau de fer en deux pièces à commande hydraulique. Il n'y avait pas de grand secours ni de cheminée d'appel. Six robinets armés étaient placés dans la cage de scène ou à proximité, dans l'administration et un robinet armé à la coupole, près du gril. De nombreux extincteurs étaient répartis dans tout l'établissement.

Les prescriptions de la Commission de Sécurité n'avaient pas été réalisées par la ville, faute de moyens financiers.

L'établissement était connu comme excessivement dangereux par les services d'incendie, en raison des matériaux de la construction et de l'absence de cloisonnement absolu. Comme tel, de fréquentes manœuvres d'extinction étaient exécutées par le corps local, suivant les consignes établies. L'incendie du Théâtre n'a donc pas été une surprise et les opérations se sont déroulées comme elles étaient prévues.

-----  
Le centre de secours est alerté à 6 h 02 pour feu grave au théâtre. Le F.M. Berliet part aussitôt, suivi par l'A.P.P.E Laffly.

..../....

A l'arrivée des premiers secours, tout le théâtre est en feu. Les flammes et la fumée s'échappent par la toiture, au niveau de la salle, formant par vent nul une colonne de plus de 200 mètres de hauteur. Il est impossible de pénétrer à l'intérieur en raison de l'épaisse fumée et de la chaleur qui est intenable.

6 h 02 : Le stationnaire alerte par téléphone le personnel logé à Ségur et le Capitaine Chef de Corps. A son arrivée sur les lieux, après une rapide reconnaissance, ce dernier fait transmettre l'ordre d'actionner les sirènes de la Ville, pour appel des sapeurs-pompiers volontaires. Cet ordre parvient à 6 h 06 et est immédiatement exécuté.

-----  
Déroulement des opérations.

6 h 04. Le fourgon mixte Berliet, en refoulement sur B.I. de 100 m/m établi les grosses lances I et II, puis la grosse lance N°III sur B.I. accessoire de 45 de 7 kgs de pression.

L'échelle de 24 m est développée isolée dans la rue Mairet à hauteur de la cage de scène.

6 h 09. Arrivée du F.P. Laffly 120 m<sup>3</sup> et de l'A.P.P. E. Delahaye 120 m<sup>3</sup>.

Le F.P. Laffly, placé en refoulement sur B.I. de 100 m/m établit les grosses lances IV et V.

L'échelle de 18 mètres est développée isolée rue Lacoré à hauteur de la cage de scène.

6 h 12. Le Commandant BABEY, Inspecteur départemental, arrive sur les lieux et prend la direction des secours.

6 h 15. le F.I.N. est appelé.

6 h 17. Arrivée du F.I.N. Le personnel établit les grosses lances VI et VII alimentées par le F.P. Laffly 120 m<sup>3</sup>

6 h 20. Le feu est circonscrit. Un secteur est attribué à chacun des trois officiers et à l'adjudant-chef.

6 h 25. Les petites lances VIII et IX sont établies par le personnel du F.I.N. directement sur B.I. de 7 Kgs de pression située place du Théâtre. Ces deux lances sont placées sur les deux échelles.

6 h 30. Ecroulement des toitures, des planchers et autres parties intérieures de la construction.

6 h 35. 20 hommes sont en réserve au C.S. Le Préfet demande néanmoins à l'Inspecteur départemental d'appeler les centres de secours de BAUME-LES-DAMES, QUINGEY et St-VIT. Ce matériel avec son personnel est maintenu en réserve. Il reçoit l'ordre de se retirer à 9 h 30.

..../....

7 h.00. Maîtres du feu. Reste en réserve sur les lieux pour parer à toute éventualité. Une A.P.P.E. 120 m<sup>3</sup>, une A.P.P.E. 60 m<sup>3</sup>, une M.P.R. de 60 m<sup>3</sup>, une M.P.P. de 30 m<sup>3</sup>.

9 h 30. Sous l'action des lances, le feu a diminué d'intensité. Chaque grosse lance est transformée en deux petites.

10 h 30. Le feu est pratiquement éteint. Les petites lances manœuvrent sur les décombres et attaquent des foyers partiels dans différentes parties du Théâtre qui n'ont pas été complètement détruites.

12 h.30. L'Inspecteur départemental se retire laissant la direction des secours au Capitaine MERIAU.

13h.00. Deux établissements de 70m/m sont supprimés

13 h 15. 8 petites lances restent en manœuvre, directement sur bouche d'incendie.

13h.30 le F.I.N., le F.P. Laffly et l'A.P.P.E. sont renvoyés au C.S.

13 h 45. Le F.M. Berliet est renvoyé au C.S.

Le Commandant BABEY revient sur les lieux et relève le Capitaine qui reviendra à 14 h 15.

15h00. Les opérations d'extinction se poursuivent avec six petites lances.

18h 00. Départ du Commandant-Inspecteur.

18 h 30. A partir de cette heure, un service de surveillance, composé de 6 hommes commandés par un sous-officier, fonctionnera jusqu'au 2 Mai 1953, à 16 heures. Rondes effectuées par un officier.

-----

#### Protection

Bâchage du mobilier contenu dans les trois pièces et la loge occupées par la concierge au moyen de six couvertures de protection.

#### Accidents:

Adjudant-Chef BERREUR G. : blessure à l'œil gauche par projection de matières coupantes et brûlantes.

Caporal PELLIER Lucien : Sectionnement du tendon de l'annulaire main droite par mordeau de verre. 40 jours d'arrêt de travail sauf complication.

Sapeur SCHIRER Emile : coupure à l'index main droite. Pas d'arrêt de travail.

PREFECTURE DU DOUBS

Inspection des Services  
d'Incendie

-----  
RB/MC

Incendie du Théâtre Municipal de BESANCON

le Mardi 29 Avril 1958

-----

CONSIDERATIONS de l'Inspecteur Départemental des Services  
d'incendie ( jointes au compte-rendu de sinistre établi par le  
Cne MERIAU Chef du Centre de Secours).

-----

Il a suffi d'une heure pour anéantir ce que les Bisontins ont appelé leur " Joyau architectural". Il est évident que cette construction de 39 x 29, haute de 21 mètres au faîte, datant de deux siècles, dont les parties principales, ( le péristyle avec ses colonnades, la façade, la salle de spectacles avec ses quatre galeries en gradins etc....) classées monuments historiques par décret du 15 Juillet 1923, retenait l'estime et la fierté des habitants qu'ils fussent sapeurs-pompiers ou non.

Pendant cette heure tragique, les maisons voisines distantes de 3 mètres de l'autre côté des deux rues bordant les murs latéraux du Théâtre ont été soumises à une chaleur rayonnante très intense. On a mesuré 40° à l'intérieur d'un appartement entièrement clos, d'un niveau bien moins élevé que la partie supérieure du Théâtre et, par conséquent encore à l'abri de l'écran isolant formé par les murs.

A défaut de pouvoir sauver l'édifice car ils savaient bien qu'il était impossible, parce qu'il était trop tard, les sapeurs-pompiers ont totalement préservé le voisinage. Ce sera leur consolation et aussi celle des occupants qui ne leur ont pas caché leur étonnement. Un locataire vivant à l'ombre du Théâtre depuis 40 ans a déclaré avec émotion au P.C. qu'il n'avait osé espérer dormir dans son propre lit le soir du sinistre.

Pas le moindre dégât de ce côté, aucune panique non plus. Le refroidissement a été la préoccupation principale des secours. Le plan d'intervention que chacun avait dans la tête, du commandement à l'exécutant, pour l'avoir vérifié par des exercices, peut-être 20 fois dans le cours de sa carrière, s'est appliqué méthodiquement. Il s'est révélé exact, efficace.

...../.....

A l'aube d'une journée calme annonciatrice d'un temps splendide les secours sont tombés devant le grand feu dès leur arrivée. La salle proprement dite avec ses galeries, ses séparations de bois nu, ses aménagements légers chargés de peinture et de riches dorures, son plafond de toile d'art, n'était qu'un brasier voisinant sans doute les 1200°. Les adroises posées sur voligeage de bois supporté par les fermes métalliques non protégées à entraits courbes, éclataient littéralement dans un crépitemment ininterrompu.

La distillation intérieur était complète. Le fer des poutres de soutien des gradins était porté au blanc. On a même eu l'impression de décomposer l'eau à leur contact.

Les sapeurs-pompiers ont du livrer une course, ils l'ont gagnée. Il s'agissait de mettre tout le dispositif d'extinction prévu avant l'écroulement total des toitures. Les lances en nombre suffisant étaient en manœuvre et déversaient environ 300 m<sup>3</sup> h sur le brasier qui ne manquerait pas de cracher très haut (on a parlé de 100 Mètres) sa gerbe de flammes, de matériaux incandescents et d'étincelles.

C'est cela qui a évité la propagation au voisinage, l'étouffement était prêt assez tôt. Dès lors, le risque était limité par les gros murs en pierres de taille épais parfois de 60 et 80 centimètres. Il suffisait d'utiliser toutes les ouvertures des parties basses puisqu'aussi bien les installations aériennes plongeantes ne donnaient vraisemblablement que peu de résultat. L'eau était vaporisée avant d'atteindre l'immense foyer qui ne manquait pas d'aliments de choix.

Pendant ce temps, tous les combles et les étages voisins étaient constamment visités et gardés à l'aide d'appareils portatifs (pompes à main, seaux-pompes).

Aucune tentative d'évacuation de personnes et de biens n'a été constaté dans ces bâtiments. La présence d'officiers et de sapeurs a certainement donné confiance aux occupants d'ailleurs habitués à voir de leurs fenêtres, les sapeurs-pompiers manœuvrer sur le Théâtre. Donc pas de grande technique en vérité.

Bénéficiant d'intercommunications nombreuses et favorables au dessous, au dessus et sur les côtés du rideau métallique naturellement baissé en dehors du jeu, le feu faisait rage dans la vaste cage de scène où l'aliment idéal était également abondant. Il fut arrêté à l'arrière-scène dans le magasin à meubles en épargnant aussi l'habitation de nuit de la concierge.

Le mur d'avant-scène n'était évidemment pas plus coupe-feu au niveau supérieur de la toiture.

..../...

Nous ne pensons pas que l'enquête technique et policière qui se poursuit donnera la cause d'incendie. Qui pourrait la déceler alors que tout est détruit, calciné, tordu, effondré ? Une faible espérance peut demeurer jusqu'à l'évacuation totale des décombres. Le point de départ du feu a été indiqué par les premiers témoins, ceux qui ont donné l'alerte alors que la toiture était déjà probablement percée.

Partie supérieure de l'édifice, sur la salle, côté cour dit-on. Mais l'on sait que dans un Théâtre plus qu'ailleurs, les cheminements possibles sont tellement nombreux que l'endroit de sortie des flammes et des fumées peut se trouver fort éloigné du point d'origine.

La propagation foudroyante (le mot n'est pas excessif) semble bien naturelle quand on connaît tout ce que peut contenir en combustible un tel établissement et le volume impressionnant d'oxygène qui l'habite.

Il faut ajouter que les fauteuils, étaient, comme c'est l'habitude quand la salle est au "repos" revêtus de leurs toiles protectrices mobiles en coton que les ouvreuses ont la charge de disposer avant de quitter le service.

Une de ces toiles enflammée peut tomber d'une galerie jusqu'au parterre pour y porter le feu.

Tout dans un Théâtre est rassemblé pour l'incendie. Les éléments nécessaires à la combustion s'y cotoient dangereusement. Des trois éléments, l'étincelle ou la source de chaleur est la plus sournoise, elle nécessite la plus grande et la plus permanente des surveillances. Dans des locaux aussi vastes, des rondes fréquentes doivent être faites méticuleusement par un service de gardiennage aux moyens suffisants.

Ces rondes étaient faites à BESANCON, après les spectacles seulement, par un des cinq sapeurs-pompiers du service de représentation, un gardien de la paix et la concierge (une dame âgée qui, après coup, était seule à demeurer au Théâtre).

La dernière représentation avait eu lieu le Dimanche, en matinée. Le lundi, le décorateur, les machinistes, l'accessoriiste tout le monde technique habituel et permanent du Théâtre avait travaillé sur scène, derrière le rideau de fer baissé, sans rien remarquer d'anormal.

Que s'est-il passé dans les dessus de la salle dans la nuit pour que le feu détruisse, au matin du mardi, le " Joyau d'Architecture " des Bisontins ?.

..../...

Bien entendu ce Théâtre ancien ne pouvait être entièrement conforme au règlement de sécurité, malgré le travail des commissions, malgré les prescriptions pendantes qui se réalisaient petit à petit par tranches annuelles au prix des gros efforts d'une Municipalité qui avait déjà beaucoup investi pour la sécurité.

L'installation électrique réglementaire était refaite par une maison spécialisée, avec un jeu d'orgues bien isolé et doté d'équipement à la mesure de la qualité des spectacles lyriques donnés par une troupe sédentaire.

Les escaliers des secondes autrefois en bois hourdé en sous-face ont été refaits en ciment armé. Ils sont encore intacts et ont bien remplacé des échelles aériennes pour les secours, permettant d'attaquer le feu, sur son plan, à chaque étage. Les sièges et les gradins étaient neufs avec leurs murets de cloisonnement, sous parquet.

Le rideau de fer en deux plans, à mécanisme hydraulique commandé électriquement devait être remplacé cette année même par un rideau d'une seule pièce nécessitant pour le cacher le rehaussement du mur d'avant-scène lui donnant ainsi du même coup sa hauteur de vrai coupe-feu.

Et ce n'était pas la fin du plan d'ensemble en voie de réalisation lente, rythmée par les soucis d'équilibre du budget communal.

Le feu s'est déclaré, développé, il s'était assuré sa progression avant qu'on s'en aperçoive. Il a nécessité la mise en oeuvre de moyens puissants, il a permis d'apprécier une fois de plus la valeur d'un personnel qui a su éviter des dégâts plus étendus tout en ayant su se garder des pires accidents car les blocs de pierre de taille des corniches qui se détachaient du haut des murs auraient bien pu anéantir aussi des vies de serviteurs courageux et dévoués jusqu'à l'épuisement.

Trois blessures ont été déplorées dont la plus grave est un sectionnement de tendon de l'index au niveau de la face externe du poignet.

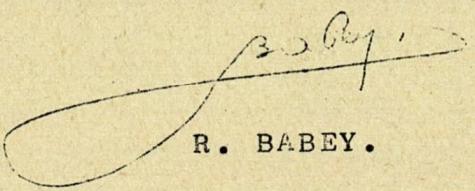
Les secours se sont eux aussi retirés navrés de n'avoir pu être appelés assez tôt pour conserver aux Bisontins ce qui s'est révélé être très cher même au coeur de ceux qui n'avaient pas l'habitude de fréquenter les spectacles.

...../.....

Le feu du Théâtre a été le thème de bien des séances et exercices d'instruction du corps des sapeurs-pompiers de BESANCON. Deux hypothèses étaient couramment employées : feu pendant le jeu décelé assez tôt et par conséquent peu grave et sans danger pour les spectateurs; feu en dehors des heures d'occupation et par conséquent grand feu, décelé trop tard nécessitant un grand départ avec renforts sans en attendre l'ordre. C'est la deuxième hypothèse que la fatalité a choisi au matin du mardi 29 Avril.

Les sapeurs-pompiers n'ont pas été autrement surpris, ils ont manœuvré avec tout leur cœur et leur savoir. Ils étaient battus d'avance. L'attaque commencée trois minutes après l'appel à l'aide des deux premières grosses lances ne leur laissait que l'espoir de sauver les maisons voisines.

BESANCON, le 6 MAI 1958

  
R. BABEY.